



*L'Association des juristes
d'expression française
de l'Alberta vous envoie
ses meilleurs voeux pour les fêtes
et ses meilleurs souhaits
pour la nouvelle année!*

Toute l'équipe.

*Fernande Bergeron Fabienne Bühl
Marianna Daval*



ACTIVITÉS

LE JURISTE ALBERTAIN
NUMÉRO 5, Décembre 2009

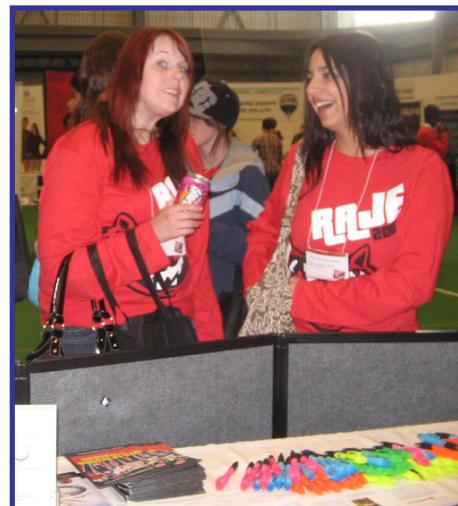
Kiosque de l'AJEFA au RASSEMBLEMENT JEUNESSE : RAJE



Nos animatrices, Sonia Poulin (bibliothécaire juridique) au milieu et Adriana Bugyiova (bibliothécaire juridique) à gauche, étaient aussi de la partie en compagnie de Marianna Daval, stagiaire à l'AJEFA.

Le vendredi 9 octobre 2009, l'AJEFA a participé, en présentant un kiosque de Carrières en justice, au RAJE organisé par la FJA à Fort Saskatchewan.

Les jeunes ont pu se renseigner sur les divers métiers qu'offre la justice comme policier, juge, avocat, bibliothécaire etc.



Les jeunes s'en sont donné à cœur joie lors de cette journée où ils ont pu visiter à leur guise les nombreux kiosques sur les possibilités de carrières.

ATELIERS TESTAMENTS ET PROCURATIONS AUX MANOIRS ST-JOACHIM ET ST-THOMAS



À droite, Me Paul Foisy est venu parler des testaments au manoir St-Joachim.



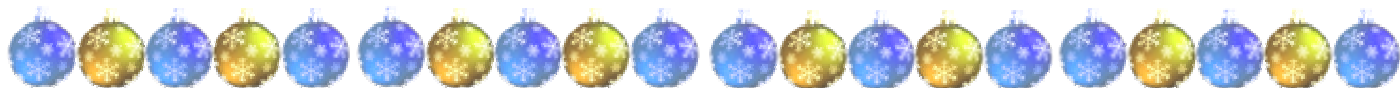
Organisés en partenariat avec *La Fondation franco-albertaine* et les *ACFA régionales*, des ateliers d'information sur les testaments sont offerts chaque année dans toute la province de l'Alberta.

Me Paul Foisy de *Nickerson, Robert, Holinski & Mercier* d'Edmonton et **M. Joël F. Lavoie**, agent de développement de *La Fondation franco-albertaine* ont présenté l'atelier sur les testaments au manoir St-Joachim, tandis que **Me Laurent P. Carr** et **M. A. Winston Tuttle**, stagiaire en droit du cabinet *Carr & Company Lawyers*, étaient au manoir St-Thomas.

Les thèmes abordés étaient : Testaments, procurations, directives personnelles et fonds de dotation.



Ci-dessus, des participantes attentives à ce que dit l'avocat.



CHRONIQUES JURIDIQUES

Vous pouvez écouter les chroniques juridiques sur le site de Radio-Canada en suivant le lien :

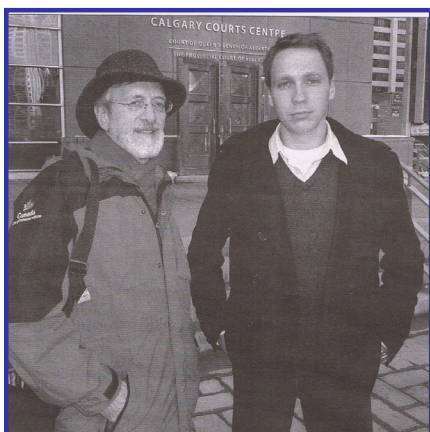
<http://www.radio-canada.ca/regions/alberta/emissions/emissionV0.asp?pk=898>

- ♦ M. Marcel Adzeme Essomo: Métier d'assistant juridique le 16 décembre
- ♦ Me Raj Venchard: Immigration le 13 janvier 2010
- ♦ Mme Céline Cibalonza: La violence faite aux femmes le 27 janvier
- ♦ Me Teresa Haykowsky: Éducation le 10 février



ARTICLE

Pour une utilisation du français devant les tribunaux



Me Gérard Lévesque en compagnie de François-Pierre Marquis devant le palais de justice de Calgary.

Source : *Le Franco*

L'affaire Marquis commence avec une banale histoire de contravention. Au cours de l'été 2008, des policiers arrêtent François-Pierre Marquis pour un problème au sujet de sa plaque d'immatriculation.

Il a été convoqué à la cour où il a demandé de se faire servir dans sa langue, mais personne n'était capable de répondre en français. Cette incompréhension lui a valu d'être quelques mois plus tard amené par la police qui l'a menotté et mis en prison pour non-paiement de la contravention. Tout ceci a été bien sûr fait en anglais uniquement.

D'après Me Gérard Lévesque, avocat de François-Pierre Marquis, ses droits linguistiques ont été plus que bafoués. En effet, la Couronne veut seulement savoir si M. Marquis était assuré pour sa voiture. Or il ne s'agit pas de ce problème dans ce cas et comme le mentionne Me Lévesque, la Couronne cherche en fait une façon d'éviter le débat linguistique.

La cause Marquis est en attente d'une clarification des droits linguistiques et le procès est ajourné jusqu'aux 29 et 30 mars 2010.

Source : *Le Franco*

Profil d'un membre

Les bibliothèques juridiques sont indispensables!

Alberta Law Libraries compte plus de 51 bibliothèques juridiques à travers la province. Nous assurons les services documentaires et de recherche des membres du Barreau de l'Alberta, des juges, des procureurs de la couronne, des avocats d'*Alberta Justice* ainsi que de toute la population albertaine.

En tant que directrice, je suis responsable de la vision et de la gestion générale de l'organisation. Mon travail consiste, entre autre, à obtenir des subventions, préparer et gérer le budget et m'assurer que nous avons les ressources documentaires requises et des services informationnels.

Pour bien répondre au besoin de notre clientèle, nous avons mis sur pied une toute nouvelle équipe qui gère les technologies de l'information et qui suit les dernières tendances. Beaucoup de changements sont prévus en 2010 au niveau de notre présence sur le Web.
À suivre!



Par Sonia Poulin, bibliothécaire juridique



DIVERS

Forum sur les jeunes francophones vulnérables en situation minoritaire

Ce forum a été organisé par le ministère de la Justice et le ministère de la sécurité publique le 26 octobre 2009 à Ottawa. Parmi les participants nous avons des représentants de la Gendarmerie royale du Canada, du Service des poursuites pénales du Canada, de la Défense nationale, de Justice Canada, de Citoyenneté et Immigration Canada, de Patrimoine canadien et des représentants d'organismes communautaires dont quatre représentants de l'Alberta : Sa-Eva Katusevanako de l'Association francophone de Brooks, messieurs Luketa MPindou et Eric Djungu-Sungu de Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society et madame Fernande Bergeron de l'Association des juristes.

Nous avons discuté des moyens à prendre pour améliorer la connaissance juridique des jeunes francophones qui vivent en situation minoritaire et qui souvent sont des jeunes vulnérables et à risque; et de collaborations possibles et d'initiatives qui pourraient être mises en œuvre pour venir en aide à ces jeunes. De plus, ce forum a permis aux institutions fédérales de mieux connaître les besoins des jeunes francophones vulnérables en situation minoritaire et qui ont des démêlés avec la justice et a permis aux représentants des groupes communautaires de mieux connaître les mandats et les programmes des institutions fédérales dans le secteur de la justice. Un rapport de cette rencontre sera disponible au début janvier 2010.

Sous comité consultatif – Accès à la justice dans les deux langues officielles :

Une rencontre du sous-comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles a eu lieu le lundi 23 novembre à Ottawa. Quarante-six personnes provenant de toutes les provinces du Canada ont assisté à cette rencontre pour revoir les besoins de formation et de recrutement pour les fonctions d'appui au système de justice. Nous avons identifié des pistes pour rejoindre les intervenants qui œuvrent déjà dans le système et pour intéresser les jeunes en situation minoritaire à des carrières dans le domaine de la justice. Nous avons également discuté de priorité et de partenariat nécessaires pour réaliser les activités de formation suggérées dans le rapport.

Par : *Fernande Bergeron*
Directrice générale de l'AJEFA

À venir!

Colloque sur les droits linguistiques dans l'Ouest

Les 19 et 20 février 2010 à Régina.

Ce colloque réunira des spécialistes dans les domaines historiques et sociologiques ainsi que les ministères de l'éducation des provinces de l'Ouest, des Territoires et du Yukon.

Les différents volets du colloque toucheront à la fois le domaine juridique, historique et les enjeux contemporains.

Pour vous inscrire : www.ajefs.ca

Perfectionnement linguistique en ligne

L'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE), en collaboration avec l'Université Sainte-Anne, est ravie d'annoncer la mise sur pied d'un Programme de perfectionnement linguistique pour juristes.

Pour en apprendre davantage sur le Programme de perfectionnement linguistique pour juristes et obtenir les modalités d'inscription, veuillez cliquer sur le lien suivant et sélectionner le communiqué intitulé Programme de perfectionnement linguistique pour juristes : un modèle de partenariat entre l'AJEFNE et l'Université Sainte-Anne.

<http://www.ajefne.ns.ca/communiqués.cfm>

Entente fédérale / provinciale

Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial viennent de conclure une entente pour l'utilisation d'un programme de rétroactivité pour les pensions alimentaires. *The Family Law Amendment Act, 2008* et le *Child Support Recalculation Program* dont ce dernier fournit les fondements législatifs pour ce programme, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Cette Loi et cette mise à jour sont disponibles sur le site au :

<http://www.qp.alberta.ca/570.cfm>

Nous encourageons les francophones à faire leur demande en français !



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009-2010

Présidente

- M^e Louise Huard-Peake

Vice-président

- M^e Pierre Desrochers, c.r.

Trésorière

- M^e Bianca Kratt

Administrateurs

- Me Natalie Tymchuk
- Me Colin Gagnon
- Me Michèle Vincent
- Me Pierre Asselin
- Me Lise Frigault
- Me Maryse Culham
- Me Francine Ouellette

Directrice générale

- Fernande Bergeron

Adjointe administrative

- Fabienne Bühl

Comptabilité

- Geneviève Labrie

Stagiaire :

- Marianna Daval

COMITÉ D'ADHÉSION

- Me Lise Frigault
- Me Maryse Culham
- Me Colin Gagnon

COMITÉ POLITICO JURIDIQUE

- Me Louise Huard-Peake
- Me Gérard Lévesque
- Me Michèle Vincent
- Me Pierre Asselin
- Me Hervé Durocher
- M. Denis Perreux

COMITÉ DROIT DE LA FAMILLE

- Me Louise Huard-Peake
- Me Natalie Tymchuk
- Me Patrice Brideau

Bulletin réalisé par :

- Fabienne Bühl
Collaborateurs :
- Sonia Poulin
- Fernande Bergeron
- Me Gérard Lévesque
- Le Franco

T. : 780-450-2443 F. : 780-463-4355
bureau@ajefa.ca

<http://www.ajefa.ca>